

**Direction Technique Nationale**  
Secrétariat – Morwena VEYSSIERE  
Tel : 01 41 17 44 43 Fax : 01 41 17 44 97  
mveyssiere@ffkarate.fr  
bneuffer@ffkarate.fr

Le directeur technique national

A

Mesdames et Messieurs  
Les Présidents de ligue

Montrouge, le 14 octobre 2010

N/REF : DTN – 10-11 n°4

Objet : Fonctionnement général et sportif de votre ligue

Mesdames et Messieurs les Présidents (es),

Vous recevez de plus en plus d'instructions de la Fédération, et notamment de la DTN.

Il m'a semblé important de vous transmettre un outil destiné à vous faciliter la tâche. Il s'agit d'un tableau récapitulatif des moments forts qui doivent lier les actions de votre ligue à celles de la Fédération. Le document joint divise l'année en 3 temps :

- Vous avez, donc, des documents à envoyer à la Fédération **en début de saison sportive**.
- Vous en avez d'autres à transmettre **tout au long de l'année**, après le déroulement de certaines actions spécifiques.
- Vous avez, enfin, des comptes-rendus à retourner **en fin de saison sportive**.

Le document joint vous présente les actions de développement et les documents à transmettre, en fonction de ces 3 temps. Il vous indiquera, également, les éléments généraux de la dotation financière, qui consiste en un reversement d'aide fédérale, qui correspond à chaque action de développement.

J'espère que ces indications vous seront utiles, notamment dans le cadre du traitement de votre convention d'objectif avec la fédération pour la saison en cours. Vous serez très prochainement destinataire d'une instruction à ce sujet.

Je me tiens à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire que vous voudriez connaître.

Pour le DTN,

Bruce NEUFFER  
Conseiller Technique National





**CALENDRIER ACTIONS DE LIGUE**

Pour le 1 <sup>er</sup> novembre		
Action	Document à transmettre	Montant
Projet particulier de développement	<b>Bureau directeur fédéral</b>	De 500 € à 1 000 €
	Dossier de présentation (contient des éléments quantifiables : augmentation du nombre de licences, nombre d'actions inscrites au calendrier...)	

Pour le 15 février		
Actions	Documents à transmettre	Montants
Compétition PPB Elite & Honneur	<b>A la DTN</b>	0,50 €/licence
	Calendrier sportif de la saison	3,50 €/licence
Activités sélectives pour le niveau national	<b>A la DTN</b>	(8,2 €/licence pour les DOM TOM)
	Convention d'objectifs ligue/fédération	<i>Note : des documents relatifs à l'assemblée générale sont également à fournir au service juridique.</i>

Pour le 1 <sup>er</sup> juillet		
Action	Documents à transmettre	Montant
Aide pour les équipes techniques régionales	<b>A la DTN</b>	3 000 €
	Dossier du DTL comprenant 3 comptes-rendus : 1. entraîneur régional 2. responsable école formation 3. DTL	
	Réponse à un questionnaire envoyé dans les ligues en mai	

Dans les 15 jours suivant l'action		
Actions	Documents à transmettre	Montants
Assemblée générale	<b>Au service juridique</b>	3,50 €/licence (8,2 €/licence pour les DOM TOM)
	Procès verbal de l'AG Bilan Budget prévisionnel	<i>Note : des documents relatifs à l'assemblée générale sont également à fournir à la DTN.</i>
Rencontres d'animation préconisées (Challenge départemental des jeunes, Relais des maîtres, Coupe du petit samouraï, les kimonos d'or)	<b>A la DTN</b>	500 €
Organisation de 2 stages karaté avec des experts fédéraux	<b>A la DTN</b>	1 000 €
Organisation d'un stage disciplines associées avec un référent fédéral	Rapport du DTL ou du responsable des grades (contient : lieu, nombre de personnes, thèmes abordés, liste des enseignants ayant participé ainsi que leur diplôme de professeur)	500 €